



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

## Trente-troisième session

Lodz (Pologne), 10-13 mai 2022

### Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique

#### Résumé

La nécessité d'agir pour contrer les effets du changement climatique dans les systèmes agroalimentaires n'a jamais été aussi flagrante. Devant les phénomènes climatiques extrêmes qui se multiplient dans le monde, notamment les précipitations extrêmes, les vagues de chaleur et les sécheresses, le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) intitulé *Climate Change 2021: The Physical Science Basis* (Changements climatiques 2021: les éléments scientifiques) tire la sonnette d'alarme: nous faisons face à des changements sans équivoque, inédits et irréversibles qui menacent de plus en plus la planète et l'humanité. Toutes les nations se doivent à présent d'agir de toute urgence pour espérer maintenir le réchauffement sous la barre des 2 °C ou, si cela est encore possible, en-deçà de 1,5 °C. Dans le même temps, nous devons assurer la résilience de nos systèmes face aux changements climatiques qui seront inévitables dans les années à venir. La lutte contre le changement climatique passe nécessairement par une action aux niveaux mondial, régional, national et local dans les systèmes agroalimentaires, y compris la culture, l'élevage, les forêts, la pêche et les chaînes de valeur connexes, étant donné que les systèmes agroalimentaires sont à la fois fortement touchés par le changement climatique et potentiellement responsables de 21 à 37 pour cent de toutes les émissions de gaz à effet de serre (GES), selon le GIEC.

La FAO doit renforcer sa contribution au programme mondial d'action pour le climat et aider les pays à transformer leurs systèmes agroalimentaires, afin d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD), notamment l'éradication de la faim.

La mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique (2017) et la contribution globale de la FAO à l'action pour le climat (ODD 13) ont fait l'objet d'une évaluation, dont les recommandations ont été approuvées lors de la cent soixante-sixième session du Conseil. En application de la deuxième recommandation de l'évaluation, la FAO a amorcé la mise au point d'une nouvelle stratégie concernant le changement climatique et a organisé, le 8 septembre 2021, une consultation informelle auprès des Membres, qui ont réaffirmé la nécessité d'agir de toute urgence et confirmé leur engagement en faveur du processus d'élaboration de la Stratégie.

L'établissement de la nouvelle Stratégie se déroulera par étapes, à partir de la [version de 2017](#) et sur la base des données scientifiques les plus récentes. La Stratégie sera assortie d'une théorie du changement qui permettra à la FAO de donner une nouvelle direction à son action en faveur du climat.

La nouvelle Stratégie, qui s'appuiera sur des consultations menées auprès des Membres de la FAO, des conférences régionales, des bureaux décentralisés de la FAO ainsi que de partenaires et d'experts, servira de socle à la formulation d'un plan d'action quinquennal qui s'articulera autour d'un ensemble de mesures, d'un cadre de résultats et d'une matrice d'évaluation permettant de suivre les résultats obtenus et d'en rendre compte. Comme le préconise l'évaluation de la contribution de la FAO à l'ODD 13, le plan d'action comprendra également une évaluation des besoins et un plan de mobilisation de ressources pour assurer l'application concrète de la nouvelle Stratégie. Cette dernière fera fond sur le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO ainsi que sur les objectifs communs et les efforts de coopération en faveur de la concrétisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de l'Accord de Paris et de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement. Elle sera en outre harmonisée avec d'autres stratégies thématiques récentes de la FAO.

Il est proposé que la Stratégie repose sur le projet de vision suivant: *Des systèmes agroalimentaires transformés, qui sont capables de résister aux aléas climatiques et de s'adapter aux effets du changement climatique et qui contribuent au développement d'économies sobres en carbone, tout en fournissant des aliments nutritifs favorisant une alimentation saine ainsi que des aliments pour animaux, des fibres et du combustible grâce à des solutions novatrices, pour les générations d'aujourd'hui et celles de demain.*

Il est également proposé d'articuler la Stratégie autour de trois piliers d'action, à savoir: 1) le renforcement de la politique et de la gouvernance climatiques, 2) l'intensification de l'action climatique sur le terrain, 3) le renforcement des capacités grâce à un ensemble de solutions innovantes.

La version définitive du projet de nouvelle Stratégie sera soumise à l'examen du Conseil à sa cent soixante-neuvième session, en juin 2022.

#### **Suite que la Conférence régionale est invitée à donner**

La Conférence régionale est invitée à donner les indications qu'elle jugera utiles sur l'ébauche annotée de la nouvelle Stratégie, en particulier sur la vision, les principes, la théorie du changement et les piliers d'action suggérés.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:*

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Europe

[ERC-ECA-Secretariat@fao.org](mailto:ERC-ECA-Secretariat@fao.org)

## I. Introduction

1. La sécurité alimentaire et le changement climatique figurent au nombre des plus grands défis que le monde doit relever. Associé à d'autres facteurs, le changement climatique compromet déjà les progrès récemment accomplis en matière de lutte contre la faim et la malnutrition. Selon le rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021*<sup>1</sup>, la longue période de recul de la faim dans le monde a connu un coup d'arrêt en 2014. Le nombre de personnes souffrant de sous-alimentation a commencé à augmenter lentement jusqu'à l'année 2020, où la communauté internationale a essuyé un revers sans précédent dans ses efforts d'éradication de la faim. Les difficultés se sont intensifiées du fait de la pandémie de covid-19 et des mesures qui ont été prises pour l'endiguer. Selon les projections, il sera impossible d'éliminer la faim d'ici à 2030 à moins de prendre des mesures audacieuses pour accélérer les progrès en la matière, notamment pour remédier aux inégalités dans l'accès à une alimentation saine et nutritive tout en s'attaquant activement à la crise climatique.

2. L'intensité des phénomènes climatiques extrêmes augmente rapidement: plus de 50 pour cent des pays ont été exposés à trois ou quatre types de phénomènes de ce type de 2015 à 2020, contre environ 10 pour cent de 2000 à 2004<sup>2</sup>. La fréquence croissante de ces phénomènes extrêmes induite par le changement climatique pose une multitude de problèmes: elle pèse sur la sécurité alimentaire dans toutes ses dimensions et accroît la pression exercée sur des systèmes agroalimentaires déjà fragiles<sup>3</sup>.

3. La nécessité d'assurer le maintien de la production alimentaire face au changement climatique est devenue un pilier fondamental de l'article 2 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). L'Accord de Paris de 2015 souligne par ailleurs «la priorité fondamentale consistant à protéger la sécurité alimentaire et à venir à bout de la faim, et la vulnérabilité particulière des systèmes de production alimentaire aux effets néfastes des changements climatiques». C'est dans ce contexte que va agir la FAO, dont le mandat est d'éradiquer la faim et la pauvreté.

4. Conscient du rôle essentiel que joue la FAO dans la lutte contre le changement climatique, le Comité du Programme, à sa cent vingt-septième session (novembre 2019), a approuvé le Plan de travail indicatif à horizon mobile pour les évaluations 2020-2022, qui comprend une évaluation de la contribution de la FAO à l'action pour le climat (ODD 13) et de la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique (2017)<sup>4</sup>. Le Bureau de l'évaluation (OED) a procédé à ladite évaluation en 2020. Le rapport d'évaluation – ainsi que la réponse de la Direction – ont été présentés pour examen à la cent trentième session du Comité du Programme en mars 2021 et à la cent soixante-sixième session du Conseil en avril 2021. Dans la deuxième recommandation du rapport, les auteurs de l'évaluation invitaient instamment la FAO à **élaborer une nouvelle stratégie relative au changement climatique afin d'améliorer sa contribution à la réalisation de l'ODD 13**.

---

<sup>1</sup> FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2021. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021. Transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous*. Rome, FAO. <http://www.fao.org/3/cb5409fr/cb5409fr.pdf> (version française abrégée).

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Un système agricole et alimentaire («système agroalimentaire» en abrégé) est un système qui couvre la production, la transformation, la commercialisation, la consommation et l'élimination de produits, alimentaires et non alimentaires, issus de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie ou de la pêche, y compris les intrants nécessaires et les produits générés à chacun de ces stades.

<sup>4</sup> FAO. 2021. *Evaluation of FAO's Support to Climate Action (SDG 13) and the Implementation of FAO Strategy on Climate Change (2017)*. Thematic evaluation series 03/2021. [www.fao.org/3/cb3738en/cb3738en.pdf](http://www.fao.org/3/cb3738en/cb3738en.pdf).

5. À la cent soixante-sixième session du Conseil, les Membres ont demandé que «des consultations inclusives soient organisées avant la cent soixante-huitième session du Conseil pour amorcer l'élaboration de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique, qui sera[it] en phase avec les objectifs de développement durable et sera[it] fondée sur les trois dimensions du développement durable, ainsi que sur les buts partagés et la coopération visant la concrétisation du Programme 2030, de l'Accord de Paris et de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement»<sup>5</sup>.

6. Le présent document expose les grandes lignes du processus d'élaboration de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique. Il propose en outre une ébauche annotée de la nouvelle Stratégie, assortie d'un projet de vision, de principes directeurs, d'une théorie du changement ainsi que des principaux piliers d'action et des résultats connexes.

## II. Évolution de l'action pour le climat à l'échelle mondiale

7. La Décennie d'action pour la réalisation des objectifs de développement durable appelle à accélérer la mise en œuvre de solutions aux défis majeurs, souvent interdépendants, auxquels le monde doit faire face, qu'il s'agisse de la pauvreté, de la faim, des inégalités, du changement climatique ou de la perte de biodiversité. La variabilité du climat et les phénomènes climatiques extrêmes figurent déjà parmi les principaux facteurs à l'origine de la progression de la faim dans le monde et constituent l'une des principales causes des crises alimentaires majeures<sup>6</sup>. En outre, selon le rapport spécial sur le changement climatique et les terres émergées publié en 2019 par le GIEC et intitulé *Climate Change and Land*, entre 21 et 37 pour cent des émissions totales de gaz à effet de serre (GES) pourraient être imputées au système alimentaire<sup>7</sup>. Celles-ci proviennent de la production, de la transformation, de la distribution, de la préparation et de la consommation des aliments.

8. Dans son sixième rapport d'évaluation, intitulé *Climate Change 2021: The Physical Science Basis*<sup>8</sup>, le GIEC confirme que les risques climatiques actuels et futurs qui menacent la planète sont sans équivoque, sans précédent et irréversibles. Les auteurs indiquent que les effets de la crise climatique, qui vont des vagues de chaleur et des fortes précipitations aux sécheresses et aux cyclones tropicaux, devraient s'intensifier. Il convient donc de renforcer la résilience de toute urgence, notamment au moyen de mesures préparatoires, et de mettre en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation dans les systèmes agroalimentaires. En outre, sans une réduction rapide et à grande échelle des émissions de GES, y compris dans les systèmes agroalimentaires, il sera impossible de limiter le réchauffement à près de 1,5 °C, voire 2 °C, et de respecter ainsi l'Accord de Paris.

9. La nécessité impérieuse d'atténuer le changement climatique et de s'adapter à ses effets impose de transformer en profondeur les systèmes agroalimentaires. D'après le rapport spécial du GIEC sur le changement climatique et les terres émergées, la combinaison de mesures au niveau de l'offre, par exemple en faveur d'une plus grande efficacité de la production, du transport et de la transformation, et d'interventions au niveau de la demande, telles que la modification des choix

---

<sup>5</sup> FAO. 2021. Rapport du Conseil de la FAO. Cent soixante-sixième session. Dans: <http://www.fao.org/3/nf693en/nf693en.pdf>.

<sup>6</sup> FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2018. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2018. Renforcer la résilience face aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition*. Rome, FAO. <http://www.fao.org/3/I9553FR/i9553fr.pdf>.

<sup>7</sup> P.R. Shukla, J. Skea, R. Slade, R. van Diemen, E. Haughey, J. Malley, M. Pathak, J. Portugal Pereira (sous la direction de). *Technical Summary*, 2019. Dans: *Climate Change and Land: an IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems* <https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/4/2021/07/210714-IPCCJ7230-SRCCL-Complete-BOOK-HRES.pdf>.

<sup>8</sup> GIEC. 2021. *Climate Change 2021: The Physical Science Basis*. Contribution du Groupe de travail I au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, A. Pirani, S. L. Connors, C. Péan, S. Berger, N. Caud, Y. Chen, L. Goldfarb, M. I. Gomis, M. Huang, K. Leitzell, E. Lonnoy, J. B. R. Matthews, T. K. Maycock, T. Waterfield, O. Yelekçi, R. Yu et B. Zhou (sous la direction de)]. Cambridge University Press. [https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC\\_AR6\\_WGI\\_Full\\_Report.pdf](https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WGI_Full_Report.pdf).

alimentaires, l'élimination de la déforestation liée aux produits de base dans les chaînes d'approvisionnement et la réduction des pertes et gaspillages alimentaires, permet de renforcer considérablement la résilience des systèmes agroalimentaires et de réduire les émissions de GES.

### III. Le changement climatique dans le Cadre stratégique de la FAO

10. La nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique sera mise en œuvre dans le contexte du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO afin de relever le défi fondamental qui consiste à rendre les systèmes agroalimentaires plus efficaces et plus résistants aux chocs et aux pressions liés au climat. La Stratégie s'appuiera sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Accord de Paris, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ainsi que le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), qui définissent plus précisément les principaux piliers de l'action climatique de la Stratégie, de même que les objectifs et les cibles qui y sont associés.

11. Le Cadre stratégique de la FAO a pour ambition d'appuyer la réalisation du Programme 2030 par une transformation des systèmes agroalimentaires destinée à rendre ceux-ci *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables, en vue d'améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie, en ne laissant personne de côté. Ces *quatre améliorations* constituent un principe d'organisation qui régit la manière dont la FAO entend contribuer directement aux trois ODD directeurs, à savoir les ODD 1 (Pas de pauvreté), 2 (Faim «zéro») et 10 (Inégalités réduites), et concourir au programme plus général dans lequel s'inscrivent ces objectifs. Elles sont représentatives du caractère interdépendant des aspects économiques, sociaux et environnementaux des systèmes agroalimentaires et, partant, encouragent l'adoption d'une approche stratégique et systémique dans toutes les interventions de la FAO, qui s'articulent autour de 20 domaines prioritaires du Programme (DPP). Le changement climatique est au cœur des préoccupations puisqu'on le retrouve dans le domaine prioritaire suivant (AE 1): «Systèmes agroalimentaires contribuant à atténuer le changement climatique et adaptés à ses effets».

12. La FAO appliquera également dans toutes les interventions qu'elle mènera dans le cadre de ses programmes quatre «accélérateurs» convergents et transversaux – la technologie, l'innovation, les données et les compléments (gouvernance, capital humain et institutions) – qui, associés aux thèmes transversaux que sont l'égalité femmes-hommes, les jeunes et l'inclusion, orienteront et éclaireront la nouvelle Stratégie.

13. En outre, la nouvelle Stratégie sera alignée sur les récentes stratégies et politiques thématiques de la FAO, notamment la Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition<sup>9</sup>, la Stratégie relative à la mobilisation du secteur privé<sup>10</sup>, la Stratégie en matière de responsabilité environnementale<sup>11</sup>, la Politique sur l'égalité des sexes<sup>12</sup>, la Stratégie relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture<sup>13</sup> et la future stratégie en matière de science et d'innovation.

---

<sup>9</sup> FAO. 2021. [Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition](#). Sous presse, adoptée par le Conseil de la FAO à sa cent soixante-sixième session (conformément à l'alinéa b) du paragraphe 24).

<sup>10</sup> FAO. 2021. [Stratégie de la FAO relative à la mobilisation du secteur privé 2021-2025](#). Rome.

<sup>11</sup> FAO. 2021. [Stratégie de la FAO en matière de responsabilité environnementale \(2020-2030\)](#) (en anglais). Rome.

<sup>12</sup> FAO. 2020. [Politique de la FAO sur l'égalité des genres 2020-2030](#) (titre actuel «Politique sur l'égalité des sexes», document en cours de révision). Rome.

<sup>13</sup> FAO. 2020. [Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture](#). Rome.

#### **IV. Feuille de route de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique**

14. La nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique devrait être achevée d'ici à juin 2022 à l'issue des étapes suivantes:

- a) Consultation inclusive des Membres de la FAO (8 septembre 2021).
- b) Présentation de l'ébauche annotée de la Stratégie à la cent trente-deuxième session du Comité du Programme (8-12 novembre 2021).
- c) Examen de l'ébauche annotée de la Stratégie par le Conseil à sa cent soixante-huitième session (29 novembre - 3 décembre 2021).
- d) Rédaction de la première version de la Stratégie et du Plan d'action (janvier-février 2022).
- e) Consultations par l'intermédiaire des conférences régionales (janvier-mai 2022).
- f) Examen de la première version de la Stratégie lors de la cent trente-troisième session du Comité du programme (16-20 mai 2022).
- g) Examen de la version définitive de la Stratégie par le Conseil à sa cent soixante-neuvième session (13-17 juin 2022).

15. L'élaboration de la nouvelle Stratégie s'appuiera sur des consultations menées auprès des Membres de la FAO, des bureaux décentralisés de la FAO ainsi que des experts et partenaires concernés.

16. Lors de la consultation tenue le 8 septembre 2021, les Membres de la FAO ont insisté une nouvelle fois sur la nécessité d'agir de toute urgence et ont réaffirmé leur engagement en faveur du processus d'élaboration de la Stratégie. Au cours de leurs interventions, les Membres:

- a) ont mis l'accent sur les liens qui existent entre le changement climatique, les phénomènes météorologiques extrêmes, les risques de catastrophe, l'insécurité alimentaire, la pauvreté et les conflits;
- b) ont indiqué que la Stratégie devait absolument viser à apporter des changements radicaux et à accélérer la mise en place de solutions à la crise climatique;
- c) ont dit souhaiter que la Stratégie soit inclusive et innovante, y compris dans ses aspects financiers, et qu'elle soit fondée sur les données scientifiques les plus récentes;
- d) ont souligné la nécessité de faire participer les jeunes et les peuples autochtones et de promouvoir l'égalité femmes-hommes;
- e) ont insisté sur la nécessité d'aligner la Stratégie sur les cadres, stratégies et conventions pertinents ainsi que sur les ODD;
- f) ont insisté sur le rôle essentiel des partenariats avec d'autres organisations des Nations Unies et les secteurs public et privé;
- g) ont souligné que la Stratégie devrait viser à intégrer à différents niveaux le renforcement de la résilience ainsi que l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets;
- h) ont demandé que la Stratégie propose un éventail de solutions novatrices et adaptées au contexte, et qu'elle soit particulièrement axée sur les pays les plus vulnérables, tels que les petits États insulaires en développement (PEID), sur les petits exploitants agricoles et sur d'autres groupes vulnérables;
- i) ont demandé instamment que la Stratégie assure un équilibre entre l'adaptation et l'atténuation et mette l'accent sur le renforcement de la résilience au moyen de mesures de prévention et d'anticipation;

- j) ont recommandé le recours à des approches intégrées qui permettent d'inclure, entre autres, le rôle des forêts, des océans, de la biodiversité, de l'eau et des sols dans la promotion de systèmes agroalimentaires durables et la réduction des pertes et des gaspillages alimentaires;
- k) ont demandé que la Stratégie soit assortie d'un plan d'action concret pouvant être mis en œuvre au niveau national.

## V. Ébauche annotée de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique

17. Il est proposé d'articuler la nouvelle Stratégie autour des sections suivantes:

- A. Introduction.
- B. Le changement climatique: une menace pour la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale.
- C. Portée de la nouvelle Stratégie relative au changement climatique.
- D. Piliers de l'action climatique de la FAO et résultats attendus.

18. Un plan d'action quinquennal assorti de cibles, d'indicateurs, d'un processus de suivi, d'un plan de renforcement des capacités et d'un plan de mobilisation de ressources sera également élaboré pour assurer l'application concrète de la nouvelle Stratégie. La Stratégie et le Plan d'action seront en phase avec les objectifs de développement durable et fondés sur les trois dimensions du développement durable, ainsi que sur les buts partagés et la coopération visant la concrétisation du Programme 2030, de l'Accord de Paris et de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement.

### A. Introduction

19. Compte tenu du nombre toujours plus élevé de personnes victimes de la famine et de la malnutrition et au vu de l'impact déjà palpable du changement climatique et des phénomènes climatiques extrêmes sur la sécurité alimentaire et la nutrition, il apparaît de plus en plus urgent de lutter contre le changement climatique. Conformément à son mandat, la FAO s'efforce de remettre le monde sur la bonne voie pour éradiquer la faim d'ici à 2030. La nouvelle Stratégie relative au changement climatique permettra à la FAO d'accélérer sa contribution à la réalisation de l'Accord de Paris et de l'ODD 13 (action pour le climat).

20. Face au nombre croissant de difficultés liées au climat et à la sécurité alimentaire, la Stratégie de la FAO relative au changement climatique s'inscrira dans une démarche novatrice visant à s'attaquer aux causes profondes du changement climatique et à ouvrir de nouvelles voies fondées sur des solutions vertes et résilientes face aux aléas climatiques. Prenant appui sur l'avantage comparatif de la FAO en matière d'action climatique, la nouvelle Stratégie permettra de déterminer le rôle des systèmes agroalimentaires dans la lutte contre les défis climatiques.

21. Dans le prolongement des services et du soutien importants que la FAO fournit en faveur de ses Membres et du programme mondial d'action pour le climat<sup>14</sup>, la nouvelle Stratégie mettra l'accent sur les innovations aux niveaux technologique, financier, économique, social et institutionnel et en matière de politiques, sur l'ouverture, sur les partenariats stratégiques et sur le renforcement de l'appui aux échelons local, régional et mondial. Adaptée aux différentes réalités, elle fournira un ensemble de solutions pour lutter contre le changement climatique et aider les pays à mettre en œuvre leurs contributions déterminées au niveau national (CDN). Elle prendra également en considération différentes dimensions du risque, notamment le risque lié à l'inaction, la réduction et la gestion des risques climatiques et environnementaux, les besoins et capacités propres aux groupes et communautés exposés et vulnérables ainsi que le renforcement de la gestion des risques climatiques dans les domaines d'activité de la FAO.

---

<sup>14</sup> FAO. 2021. *Evaluation of FAO's Support to Climate Action (SDG 13) and the Implementation of FAO Strategy on Climate Change (2017)*. Thematic evaluation series 03/2021.

*B. Le changement climatique: une menace pour la sécurité alimentaire et la nutrition à l'échelle mondiale*

22. **Systèmes agroalimentaires et changement climatique.** Cette partie de la nouvelle Stratégie aura pour objet de décrire comment les systèmes agroalimentaires peuvent relever le défi qui consiste à fournir, en quantité suffisante, des aliments accessibles, abordables, sains, nutritifs et sans danger pour la santé ainsi que d'autres produits et services agricoles à une population mondiale grandissante, tout en faisant face à l'effet combiné de la dégradation des écosystèmes et des ressources naturelles et des graves conséquences du changement climatique sur la production, la distribution et la consommation agroalimentaires et en remédiant aux préoccupations liées aux émissions de gaz à effet de serre (en particulier le CO<sub>2</sub>, le CH<sub>4</sub> et le N<sub>2</sub>O).

23. **Données scientifiques les plus récentes.** La nouvelle Stratégie reposera sur un ensemble de données scientifiques tirées de publications récentes, notamment des rapports du GIEC, comme le rapport spécial sur le changement climatique et les terres émergées (*Special Report on Climate Change and Land*), le rapport spécial sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C (*Special Report on Global Warming of 1.5°C*), le rapport spécial sur les océans et la cryosphère dans le contexte du changement climatique (*Special Report on the Ocean and Cryosphere in a Changing Climate*), le sixième rapport d'évaluation sur le changement climatique (*Climate Change 2021: The Physical Science Basis*) et les rapports des Groupes de travail II et III à venir, auxquels s'ajoutent des données et résultats de recherche de la FAO, de l'Organisation du Système CGIAR et d'autres organismes de recherche internationaux et nationaux. Point essentiel, la Stratégie tiendra également compte des connaissances autochtones et locales qui sont détenues par les agriculteurs, les pêcheurs, les forestiers, les populations tributaires des forêts, les éleveurs pastoraux et les peuples autochtones.

24. **Des solutions innovantes.** Compte tenu de l'ampleur et de la gravité des problèmes liés à la faim, à la malnutrition, au climat et à la biodiversité, il convient de mettre au point des approches, des partenariats, des solutions et des mécanismes de financement et d'exécution innovants et de les mettre en œuvre à grande échelle. Cette démarche sera soutenue par une collaboration étroite entre la recherche et le développement. Dans cette partie, la Stratégie met en évidence les caractéristiques fondamentales de l'innovation et propose des innovations technologiques, financières, économiques, sociales et institutionnelles ainsi que des innovations en matière de politiques.

25. **Le changement climatique dans le Cadre stratégique de la FAO.** Cette partie indiquera de quelle manière la nouvelle Stratégie s'aligne sur le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, notamment ses *quatre améliorations*, ses accélérateurs, ses thèmes transversaux et ses domaines prioritaires du Programme. Elle fournira également une illustration de l'harmonisation de la nouvelle Stratégie avec d'autres stratégies thématiques récentes de la FAO.

*C. Portée de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique*

26. La nouvelle Stratégie comprendra une vision, des principes directeurs et une théorie du changement, qui seront prochainement proposés sous forme de version préliminaire, comme indiqué ci-après.

27. **Vision.** La vision de la nouvelle Stratégie relative au changement climatique découlera de la vision de la FAO. En voici une ébauche: *Des systèmes agroalimentaires transformés, qui sont capables de résister aux aléas climatiques et de s'adapter aux effets du changement climatique et qui contribuent au développement d'économies sobres en carbone, tout en fournissant des aliments nutritifs favorisant une alimentation saine ainsi que des aliments pour animaux, des fibres et du combustible grâce à des solutions novatrices, pour les générations d'aujourd'hui et celles de demain.*

28. **Principes directeurs.** La nécessité d'une nouvelle stratégie est devenue flagrante en raison de la gravité de la crise climatique actuelle et des risques climatiques futurs dont il est fait état dans le Cadre stratégique de la FAO 2022-2031. Les principes directeurs énoncés ci-après sont proposés comme fondement de la nouvelle Stratégie.



- i. **Adopter une approche axée sur les systèmes agroalimentaires.** Compte tenu de la complexité des problèmes climatiques, il est nécessaire d'intégrer l'action climatique au niveau des terres, des eaux, des forêts et des océans, dès lors qu'il est question des systèmes agroalimentaires, y compris les chaînes de valeur dans leur ensemble, de la production à la consommation, les pertes et gaspillages, l'énergie et leurs interactions complexes.
- ii. **Accorder une place centrale aux agriculteurs, aux pêcheurs, aux forestiers, aux éleveurs pastoraux et aux personnes vulnérables.** L'assistance aux groupes de population qui sont les plus touchés par les effets du changement climatique et les plus menacés par la crise climatique doit être au cœur des travaux de la FAO dans le domaine du climat.
- iii. **Faire preuve d'innovation.** La transformation des systèmes agroalimentaires est une nécessité absolue en raison de l'urgence de la situation et de l'énorme pression que l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la crise climatique exercent sur certains pays. La recherche et la promotion d'un ensemble de solutions innovantes et adaptées au contexte dans tous les domaines des systèmes agroalimentaires, y compris l'agriculture, l'élevage, les terres et l'eau, la pêche, l'aquaculture, les forêts et les chaînes de valeur qui y sont associées, constituent la clé de voûte de la nouvelle Stratégie.
- iv. **Promouvoir une prise de décision fondée sur des données probantes et une approche scientifique privilégiant les données ouvertes.** La résolution de la crise du changement climatique passe par le partage sans restriction et l'utilisation efficace des meilleures données disponibles, notamment sur le climat et les ressources naturelles, ainsi que des informations relatives aux systèmes agroalimentaires qui sont les plus répandus dans les différentes régions. Comptant parmi les principaux organismes garants des indicateurs des ODD et reconnue comme la source la plus fiable en matière de statistiques agricoles, la FAO est idéalement placée pour éclairer les décisions et proposer des solutions pluridisciplinaires au changement climatique.
- v. **Rechercher des partenariats stratégiques et innovants.** La mise en place de partenariats et de collaborations avec tous les secteurs est nécessaire pour accroître la portée et l'impact des activités de la FAO en rapport avec le climat. Il convient donc d'associer toutes les parties qui sont concernées par les systèmes agroalimentaires et qui y jouent un rôle, notamment les institutions gouvernementales, les institutions financières, les organismes des Nations Unies, le secteur de la recherche et de l'enseignement supérieur, les entreprises privées, les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales.
- vi. **Intégrer l'égalité femmes-hommes et l'inclusion sociale.** Intégrer les questions d'égalité femmes-hommes et d'inclusion sociale dans tous les travaux de la FAO sur le climat et promouvoir la planification et la mise en œuvre d'une action climatique porteuse de transformation dans ces deux domaines, en aidant les pays à réduire les disparités entre les femmes et les hommes dans les systèmes agroalimentaires.
- vii. **Appuyer les approches participatives et multipartites.** Les consultations et la collaboration avec les parties prenantes des secteurs public et privé et de la société civile, ainsi que la mobilisation des femmes, des jeunes, des petits exploitants agricoles, des pêcheurs et des forestiers, des peuples autochtones, des éleveurs, des personnes handicapées, des minorités et des groupes marginalisés constituent la base de l'action en faveur du climat et permettent de s'assurer que personne n'est laissé pour compte.
- viii. **Intégrer la question du changement climatique.** Les enjeux liés au changement climatique seront pleinement pris en compte dans l'ensemble des activités de la FAO. En outre, un appui sera fourni pour soutenir l'intégration efficace de la question du changement climatique dans les politiques, les cadres juridiques et institutionnels, les stratégies et les mécanismes de planification relatifs aux systèmes agroalimentaires des Membres de la FAO, ainsi que pour aider ces derniers à tenir compte des systèmes agroalimentaires dans leurs stratégies et plans climatiques nationaux, et notamment à revoir leurs ambitions à la hausse dans les plans

nationaux d'adaptation (PNA) et les CDN directement ou indirectement liés aux systèmes agroalimentaires.

- ix. **Mettre en place un système efficace de suivi, d'établissement de rapports et de communication.** La nouvelle Stratégie sera mise en œuvre dans le cadre d'un cycle de type «planification-action-réflexion-apprentissage». Un système de suivi efficace garantira la transparence de la FAO, qui sera tenue de rendre compte de ses activités liées au climat à tous les niveaux, ce qui aura également pour effet d'en améliorer la visibilité. La sensibilisation, par une communication ciblée, à la corrélation existant entre changement climatique, sécurité alimentaire et systèmes agroalimentaires constituera un volet important de la nouvelle Stratégie de la FAO.

29. **Théorie du changement.** La vision, les principes directeurs et la théorie du changement, y compris les enjeux et l'impact, orienteront l'élaboration de la nouvelle Stratégie et du Plan d'action qui y sera rattaché. Complétée ultérieurement par des résultats, des produits et des hypothèses, la théorie du changement définit les cibles de la FAO en matière d'action pour le climat, leur raison d'être et la manière dont l'Organisation les atteindra d'ici à 2030.

Les défis que la nouvelle Stratégie vise à relever sont décrits ci-après:

*Face au manque de soutien apporté aux pays dans leurs efforts pour adopter des solutions innovantes en matière de résilience climatique, d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets en vue de promouvoir des systèmes agroalimentaires durables, il est urgent d'intensifier l'action pour le climat. On ne saurait répondre à la demande croissante d'aliments sains et nutritifs découlant de l'augmentation de la population mondiale et de l'évolution des habitudes alimentaires sans transformer les systèmes agroalimentaires, qui sont l'un des principaux responsables du changement climatique. Parallèlement, le changement climatique pèse lourdement sur les systèmes agroalimentaires et sur les écosystèmes et les moyens d'existence qui y sont liés, ce qui menace la sécurité alimentaire et la nutrition. À défaut de mesures urgentes, le changement climatique compromettra progressivement la production alimentaire, la sécurité alimentaire et la nutrition, en particulier dans les pays et régions qui connaissent déjà une forte insécurité alimentaire, et les pratiques non durables continueront d'aggraver les effets des systèmes agroalimentaires sur le climat.*

30. L'impact visé par la Stratégie est le suivant: *Les Membres de la FAO et les groupes de population sont en mesure d'accélérer leurs réponses à la crise climatique en transformant leurs systèmes agroalimentaires pour les rendre plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables, ce qui se traduit par une amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition.*

#### *D. Piliers de l'action climatique de la FAO et résultats attendus*

31. Compte tenu de la vision, de la théorie du changement et des principes directeurs exposés ci-dessus, il est proposé que la Stratégie de la FAO relative au changement climatique repose sur les trois piliers stratégiques suivants:

##### **1. ACTION À L'ÉCHELLE MONDIALE: Renforcement de la politique et de la gouvernance climatiques [titre provisoire]**

32. Ce pilier est axé sur les activités de sensibilisation que la FAO doit mener aux niveaux mondial et régional pour faire en sorte que les systèmes agroalimentaires fassent partie de la solution climatique.

33. Les effets du changement climatique sont déjà tangibles et continueront de se faire sentir à l'avenir; ils pèsent lourdement sur les systèmes agroalimentaires et les moyens de subsistance. Devant la nécessité urgente de lutter contre le changement climatique dans de nombreux domaines – agriculture, élevage, forêts, terres, eau, pêche et aquaculture, alimentation et nutrition –, il convient de donner un nouvel élan aux efforts de sensibilisation au niveau mondial, en tenant compte du mandat de la FAO, de son statut d'organisation détentrice de connaissances et de la crédibilité dont elle jouit au niveau international dans le cadre des mécanismes intéressant le développement et l'environnement, notamment l'Accord de Paris, le Programme de développement durable à

l'horizon 2030 et les trois conventions de Rio. Par exemple, les activités de sensibilisation et de soutien de la FAO ont été essentielles à la bonne mise en œuvre des actions de la CCNUCC, notamment par l'intermédiaire de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture et du cadre de réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts (REDD+), et ces efforts pourraient être étendus à d'autres mécanismes internationaux.

### Résultats attendus

- a) *Les considérations relatives à la sécurité alimentaire, à la nutrition et aux systèmes agroalimentaires sont pleinement prises en compte dans les programmes d'action internationaux en matière de climat, d'environnement et de développement.*
- b) *La communauté internationale, les pays et les partenaires ont accès aux données, aux outils et aux protocoles relatifs aux systèmes agroalimentaires et au changement climatique produits par la FAO et les utilisent, notamment à des fins de suivi et d'établissement de rapports ainsi que pour établir des modèles d'évaluation et des bonnes pratiques concernant la résilience climatique, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets dans les systèmes agroalimentaires.*

## **2. ACTION À L'ÉCHELLE NATIONALE: Intensification de l'action climatique sur le terrain [titre provisoire]**

34. Ce pilier vise à accroître les ambitions des pays par la mise en place de mesures transformatrices adaptées au contexte et par la mobilisation de financements aux niveaux national et local, de façon à renforcer et à démontrer le rôle que les systèmes agroalimentaires peuvent jouer en tant que solution à la crise climatique.

35. Les pays ont besoin d'un soutien concret pour mettre en pratique leurs engagements et leurs approches novatrices en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets et assurer le suivi des progrès accomplis à cet égard. Pour ce faire, la FAO apportera aux pays le soutien technique et stratégique dont ils ont besoin pour intégrer le changement climatique dans leurs plans de développement nationaux et axés sur les systèmes agroalimentaires ainsi que dans les activités de recherche et de développement qui s'y rapportent, et pour revoir à la hausse leurs ambitions en matière d'action climatique dans les systèmes agroalimentaires par le truchement de leurs CDN, de leurs PNA et de leurs mesures d'atténuation appropriées au niveau national.

36. Ainsi, la FAO continuera de soutenir la mise en œuvre des engagements climatiques nationaux afin de renforcer les mesures prises en matière de résilience, d'atténuation et d'adaptation (gestion de divers risques à long, moyen et court terme), le but étant de rendre les systèmes agroalimentaires plus innovants, plus résilients et plus durables et de promouvoir la mise en place de solutions à faibles émissions de carbone. L'Organisation s'attachera par ailleurs à examiner et à renforcer les synergies et les liens efficaces qui existent entre le changement climatique et la conservation de la biodiversité, la restauration des écosystèmes, la gestion intégrée des ressources en eau, la lutte contre la désertification et la déforestation, la réduction des risques de catastrophe, le lien eau-énergie-alimentation, la neutralité en matière de dégradation des terres ainsi que les questions humanitaires et la problématique «conflit/insécurité/migration» en rapport avec les systèmes agroalimentaires.

### Résultats attendus

- a) *Les Membres de la FAO ont mis en œuvre leurs engagements climatiques liés aux systèmes agroalimentaires, en ont assuré le suivi et les ont associés à d'autres engagements et mesures de suivi visant le développement durable.*
- b) *Les Membres de la FAO ont intégré la résilience climatique, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets dans leurs politiques, plans, programmes, investissements et pratiques intéressant les systèmes agroalimentaires.*
- c) *Les pays reçoivent un soutien technique et un appui aux politiques pour intégrer le changement climatique dans leurs stratégies et plans de développement nationaux en faveur des systèmes agroalimentaires.*

### 3. ACTION À L'ÉCHELLE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE: Renforcement des capacités grâce à un ensemble de solutions innovantes [titre provisoire]

37. Ce pilier vise à accélérer le soutien de la FAO à l'autonomisation, en premier lieu, des personnes les plus exposées au changement climatique dans les systèmes agroalimentaires, notamment les petits exploitants agricoles et les travailleurs de l'agroalimentaire, les éleveurs, les pêcheurs, les pisciculteurs, les forestiers et les personnes tributaires des forêts, les femmes, les jeunes, les ouvriers agricoles, les éleveurs pastoraux, les peuples autochtones, les personnes handicapées et les groupes marginalisés et minoritaires. Grâce à la promotion d'un ensemble de solutions innovantes, technologiques et sociales, la FAO permettra à ces parties prenantes de bénéficier directement de l'adoption et de la transposition à plus grande échelle de bonnes pratiques agroalimentaires, à la fois inclusives, durables, sobres en carbone, adaptées et résilientes, au niveau des exploitations, des territoires et au-delà, tout au long la chaîne de valeur alimentaire.

#### Résultats attendus

- a) *Les groupes de population les plus menacés par les conséquences du changement climatique sur les systèmes agroalimentaires et les moyens de subsistance qui y sont liés prennent des mesures de réduction des risques et adoptent des pratiques d'adaptation.*
- b) *Les acteurs décarbonisent les systèmes agroalimentaires en empruntant des circuits verts et résilients face au changement climatique.*
- c) *Les exploitants agricoles bénéficient d'un soutien innovant pour adopter des pratiques intelligentes face du climat.*

#### Conditions préalables requises pour les piliers 1, 2 et 3

38. **La FAO fait preuve d'efficacité.** La FAO doit disposer des moyens nécessaires en termes de ressources humaines et financières, de coordination interne, de collaboration externe et de partenariats pour répondre efficacement aux besoins aux niveaux mondial, national et local. Il s'agira, par exemple, de renforcer les capacités internes et les ressources humaines, d'améliorer la collaboration, la coordination et la communication relatives à l'action climatique et la gestion des connaissances en la matière, de mettre en place de nouvelles initiatives et des partenariats publics et privés novateurs, ou encore de renforcer la mobilisation de fonds destinés à la lutte contre le changement climatique. Le Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement, en collaboration avec d'autres entités clés, sera chargé de la coordination interne des activités de la FAO liées au climat et de leur association à d'autres domaines du Programme de l'Organisation.

39. **L'accès au financement de l'action climatique est élargi.** Grâce à la nouvelle Stratégie relative au changement climatique et à ses trois piliers, la FAO mettra encore davantage l'accent sur le financement national et international de la lutte contre le changement climatique au niveau des systèmes agroalimentaires. Les fonds verticaux, en particulier ceux émanant du Fonds vert pour le climat (FVC), du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), du Fonds d'adaptation et des banques multilatérales de développement, ainsi que les fonds bilatéraux et autres, continueront de contribuer largement à renforcer l'impact de la FAO sur le terrain. La FAO aidera les pays à mobiliser des ressources financières et des investissements en faveur du climat et à y accéder. La collaboration avec le secteur privé, en tant que partenaire essentiel du financement de l'action climatique, sera également renforcée.